

très grand. J'ai appris de source autorisée que même si le gouvernement assouplissait à l'heure actuelle ses règlements pour tenir compte de cette catégorie, le nombre total des intéressés serait d'environ 6,000. Les honorables députés comprendront aisément que ce nombre est insignifiant si on le compare à l'immigration provenant des autres parties du monde. Il n'y a pas le moindre danger d'un apport massif. Une fois qu'on se sera occupé de ces gens, les règlements d'immigration s'appliqueront alors également à tous les immigrants, quel que soit leur pays d'origine.

Les premiers immigrants chinois appelaient le Canada "Gum Shan", ce qui veut dire montagne dorée, en raison des possibilités que notre pays leur offrait. Seul un petit nombre d'entre eux sont parvenus à l'opulence. Néanmoins, ces gens ont conservé leur foi dans le Canada. Aujourd'hui, ces mêmes gens considèrent que leur foi a été pleinement justifiée puisqu'ils ont assisté à l'élection d'un Canadien-chinois à la Chambre des communes. Ils ont le sentiment que leurs enfants auront maintenant les chances qui leur ont peut-être échappé.

Enfin, monsieur l'Orateur, puisque j'en suis à la question de l'immigration chinoise, il serait peut-être opportun que je vous parle de la montée des pays d'Asie et de leur influence sur la politique mondiale. Je ne me propose pas d'aborder des questions en rapport avec la politique du gouvernement, car je sais qu'il y a d'autres députés plus compétents que moi sur ces questions. Mais à cause de mes origines, et grâce à ma faculté de parler leur langue, j'ai l'impression que dans ce domaine particulier, je puis me faire l'interprète de la pensée et des sentiments de certains peuples asiatiques. Je parlerai donc plutôt de l'attitude qu'il faut adopter envers eux.

Deux forces s'opposent à l'heure actuelle, monsieur l'Orateur, le bloc oriental composé de la Russie et de ses satellites, et le bloc occidental composé du Commonwealth et des États-Unis. Le Commonwealth est incontestablement une grande force politique mais, pour lui faire contrepoids, il y a le nouveau groupe afro-asiatique qui vient de se constituer. C'est de ce dernier groupe que je veux parler.

Je crois approprié de commencer mes observations en citant un commentaire formulé par un délégué asiatique à la commission juridique des Nations Unies. Parlant du droit international, ce savant monsieur disait que le droit international devrait maintenant commencer à subir l'influence et à ressentir le choc du point de vue asiatique. C'est une déclaration pleine de sens car le

droit international est un domaine juridique relativement nouveau qui en est encore au stade de l'évolution.

Il existe aujourd'hui deux grands systèmes juridiques, le système britannique du droit coutumier et le système juridique fondé sur le code Napoléon. Un grand nombre de chefs asiatiques ont reçu leur formation juridique de l'une ou l'autre de ces deux écoles et ils se sont efforcés de mettre sur pied un code convenant en particulier à leur pays respectif. Certains de ces pays, qui ont nouvellement acquis leur liberté et leur indépendance, le proclament énergiquement. Nous nous rendons tous compte que plusieurs d'entre eux cherchent ainsi leur voie et que, par suite de certains événements de leur histoire, ils sont sensibles à l'attitude que certains pays occidentaux adoptent envers eux. A cause de cette sensibilité, il conviendrait que nous adoptions à leur égard une attitude différente de celle que nous adoptons envers les pays dont l'évolution politique a été plus longue.

Pour ce qui est des peuples orientaux en particulier, il faudrait, à mon avis, pour nous gagner leur confiance et leur collaboration, chercher à les convaincre par des arguments raisonnés, exposés avec sympathie et courtoisie, plutôt que par des airs de condescendance ou de supériorité. Parce que le Canada n'est pas, et ne sera jamais, à mon avis, une grande puissance et étant donné la façon dont nous traitons les groupes minoritaires en général, c'est l'attitude que notre pays devrait adopter sans éprouver aucun sentiment d'embarras ni de culpabilité. Le Canada, se faisant le porte-parole de pays plus évolués, et appuyant les Nations Unies et ses institutions spécialisées, pourrait facilement et avec confiance rechercher des nouvelles façons de mériter à l'Ouest l'amitié et la confiance du bloc afro-asiatique.

Ce groupe de 22 pays a actuellement le plus grand besoin de mise en valeur économique et sociale. Bon nombre d'entre eux pourtant, dont quelques-uns font même partie du Commonwealth, sont actuellement courtisés ardemment par la Russie. Celle-ci leur assure des secours sous toutes les formes imaginables, allant de l'aide économique à l'aide militaire. Le Canada, eu égard à sa situation unique dans les affaires du monde, situation qu'il doit au fait qu'il n'a jamais exploité personne, est en mesure de prendre l'initiative de contacts avec ces pays, au nom des puissances de l'Ouest, de façon à donner plus de vigueur à notre politique d'aide sociale et économique.